PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE TRIENT DU 08 JUIN 2020

PRESIDENT

: M Bertrand Savioz

SECRETAIRE

: M. Christian Goumand

PRESENTS

: 39 personnes y compris le conseil municipal. 18 personnes se sont excusées.

Le président débute la séance à 20H20 en souhaitant une cordiale bienvenue à chacun. Il donne quelques informations sur la tenue de cette assemblée au vu des directives du conseil fédéral et du conseil d'Etat par rapport à la pandémie du Covid 19.

1. lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 03 juin 2019

Le PV de l'assemblée du 03 juin 2019 a été publié sur le site au moment de la convocation. Personne n'en demande la lecture

Il est approuvé sans observation et à l'unanimité par l'assemblée.

2. Présentation des comptes de l'exercice 2019

Les comptes de la Commune, ainsi que le message adressé à l'assemblée primaire, ont été publiée sur le site internet de la Commune dès la convocation dans les délais légaux. Il sont commentés par le secrétaire. Le résumé du message est repris ci-dessous.

La santé financière est bonne.

Malgré tout, il ne faut pas occulter les difficultés pouvant subvenir des dossiers toujours en suspens tel que :

- Décision finale sur le retour de concessions.
- Prélèvement de l'impôt spécial sur les redevances hydrauliques par l'Etat du Valais.
- Taxation définitive du bénéfice des entreprises de fourniture électrique.
- L'aménagement du territoire et notamment la mise en vigueur de la LAT est également un gros défi.
- Bien qu'ayant une fortune par habitant de Fr. 5'988.00, le taux de volume de la dette brute est analysé comme mauvais.
 - Ceci est dû au fonds communal inscrit au bilan pour un montant de Fr.6'435'353.85 qui est considéré comme une dette.

Le compte de fonctionnement laisse apparaître un excédent de revenus de Fr. 27'485.16. Les investissements net se montent à Fr. 705'555.05.

Une question par rapport à la fortune par habitant est posée. M. Bender y répond. Aucune autre question n'est posée

3. Rapport de l'organe de révision

M. Benoit Bender, réviseur agrée de la fiduciaire Bender, donne lecture complète du rapport de vérification et dans le cadre de l'audit, relève que

- L'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée;
- Le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco;
- ♣ Que la Commune n'a pas d'endettement net au 31.12.2019 ;
- ↓ Que la Commune municipale est en mesure de faire face à ses engagements ;
- ↓ Que l'entretien avec le conseil communal a eu lieu.

Il propose en conclusion d'approuver les comptes annuel tels que présentés.

4. Approbation des comptes de l'exercice 2019

Les comptes sont acceptés par 38 oui et 1 abstention.

5. Modification des directives d'aide au logement

Le projet de modification ayant été expédié avec la convocation, Bertrand Savioz présente le projet en commentant les principaux changements par rapport à la version initiale.

Il n'y a pas de limite de subvention qui serait en lien avec la fortune du requérant.

La modification de cette directive est acceptée à l'unanimité.

6. Règlement de soutien à l'hôtellerie

Le projet de modification ayant été expédié avec la convocation, Patricia Bruchez présente le projet de soutien à l'hôtellerie en commentant les postes essentiels.

M. Monnet demande pourquoi les chambres d'hôtes ne sont pas aidées également :

Réponse : Un projet de règlement de soutien à de plus petites entités (chambres d'hôtes, Refuges etc..) est en préparation. Si une demande d'une de ces entités se présenterait sur la table du conseil, il appliquerait actuellement l'aide au logement, car la plupart du temps, il s'agit de structures privées et personnelles.

- M. Benjamin Pianta intervient pour les deux points suivants :
 - Pourquoi soutenir autant cette catégorie d'établissement alors que pour faire vivre un village, il faut attirer des familles.
 - O Réponse avec la modification des directives d'aide au logement et toutes les autres aides apportées par la commune aux citoyens.
 - Comment a été traiter ce dossier par rapport à un conflit d'intérêt de Mme Gay-Crosier Romaine, propriétaire d'un hôtel.
 - O Le dossier a été traité par la Vice-Présidente. Après consultation des services cantonaux compétents, il a été validé à l'unanimité du conseil communal.

Le règlement de soutien à l'hôtellerie est accepté par 36 oui, aucun non et 3 abstentions.

7. Rapport commission PSRM

M. Christophe Huguenin, au nom de la commission présente le rapport PSRM.

Avec le soutien de 2 professeurs de l'HES-SO, 4 séances ont eu lieu afin de faire face aux défis d'une commune de montagne pour ces prochaines années.

Pour développer une vision, des stratégies et des plans de mesures de planification, il présente le but de cette étude qui est de disposer des instruments de conduite stratégique pour les années à venir. Les différents graphiques sont commentés.

Le rapport final est disponible sur le site de la commune.

Monsieur Monnet Jean-Pierre remercie le conseil communal de l'avoir intégré à cette commission et précise que c'était un exercice nécessaire et bienvenu.

Il est précisé que dans cette commission, toutes les générations étaient représentées.

8. Rapport des commissions

Comme le veux la tradition, chaque conseiller présente ses dicastères et quelques thèmes ou travaux qui sont en cours de réalisation. Au vu des circonstances et comme on ne savait pas si l'assemblée primaire pourrait se dérouler, le rapport des commissions a été en grande partie présenté sur le journal info distribué. Il se trouve également sur le site internet.

En complément au journal, les conseillers ont donné quelques infos complémentaires.

Patricia Bruchez

- Les diverses animations de la SD qui ont dues être annulées à cause de la pandémie.
- Service social et les restructurations prévues avec les coûts qui ne cessent d'augmenter.
- Parc régional avec une soirée citoyenne prévue le 22 septembre 2020.
- La dissolution de la société de la jeunesse qui sera transformée en commission communale.
- Passerelle de Litro qui est toujours en consultation au canton.

Romaine Gay-Crosier

- Bâtiments du « Glacier « avec l'avancement du projet et le calendrier.
 - 2020 : Réception de l'autorisation de construire
 - 2020 : Différents appels d'offre pour le gros œuvre.
 - Fin 2020 : présentation planification financière du projet et validation par AP
 - 2021 : Ouverture du chantier
- Ecole avec le succès attendu pour la prochaine année scolaire.

Olivier Couach

- Le domaine de l'énergie avec les aides soutenues par la commune et le Crem ainsi que le projet d'étude complémentaire du CAD
- Les cours d'eau avec le projet de sécurisation et le plan d'aménagement du Trient
- L'agriculture, avec le projet de route forestière des Preises
- Les travaux publics avec la situation sur l'agrandissement du local technique

L'information que la Suisse a connu son hiver le plus chaud depuis le début des mesures en 1864.

Paul Gay-Crosier

- La situation des chemins pédestres.
- Le projet « suisse bouge »
- Les parcours de trails avec remerciement à M. Alex Cappi pour son élaboration.
- Les déchets avec une vidéo sur les fonctionnements d'une step.

Bertrand Savioz

- La pandémie du Covid19 avec les implications communales, les élans de solidarité, les manifestations annulées.
- Informe l'assemblée primaire que les communes ont déposé un recours au Tribunal fédéral sur 2 décisions que le Tribunal cantonal a refusées.
- Informe l'assemblée que les prochaines élections communales auront lieu le 18 octobre 2020 avec dépôt des listes au 31 août 2020.

9. Divers

La parole n'étant pas demandée, le président clôt la séance à 22H10, remercie les conseillers et les employés communaux pour leur travail. L'apéro est offert à la Grande Ourse.

Le Président :

Le Secrétaire :

Goumand

3. Savioz

4